



Promesse d'achat entre particuliers

Par **lutin62**, le **16/01/2011** à **12:18**

Bonjour,
je vends un vehicule, un couple est venu le voir et a dit vouloir l'acheter
ils m'ont confirmé leur choix par écrit, et envoyé les coordonnées de leur chèque de banque.
aujourd'hui ils se rétractent car disent ils ils ont réfléchis et ils jugent qu'il y a trop de travaux a
faire sur le véhicule.
ai je un recours pour les obliger a tenir leurs engagement.
merci de votre aide

Par **jeetendra**, le **16/01/2011** à **13:18**

Bonjour, la réponse est oui, il n'y a pas de rétractation entre particulier, d'autant plus que les
acheteurs (couple) ont confirmé leur choix par écrit, bon dimanche à vous.

Par **mimi493**, le **16/01/2011** à **15:50**

La question est aussi : avez-vous intérêt à les contraindre à la vente (en allant jusqu'à une
procédure judiciaire) avec un véhicule visiblement avec des défauts ?
Les avez-vous mis au courant, par écrit (et preuve de l'avoir fait) des défauts du véhicule ? Si
non, vous risquez ensuite une annulation de la vente pour vice caché.